



# Observatoire Départemental Sécurité Routière

## Les chiffres du mois de juillet 2022

Sources : Gendarmerie Nationale et Sécurité Publique

Juillet 2022

		Evolution / Juillet 2021	
Tués	3	↗	2
Blessés	18	↗	13
Accidents corporels	17	↗	8

Direction  
Départementale  
des Territoires  
du Gers

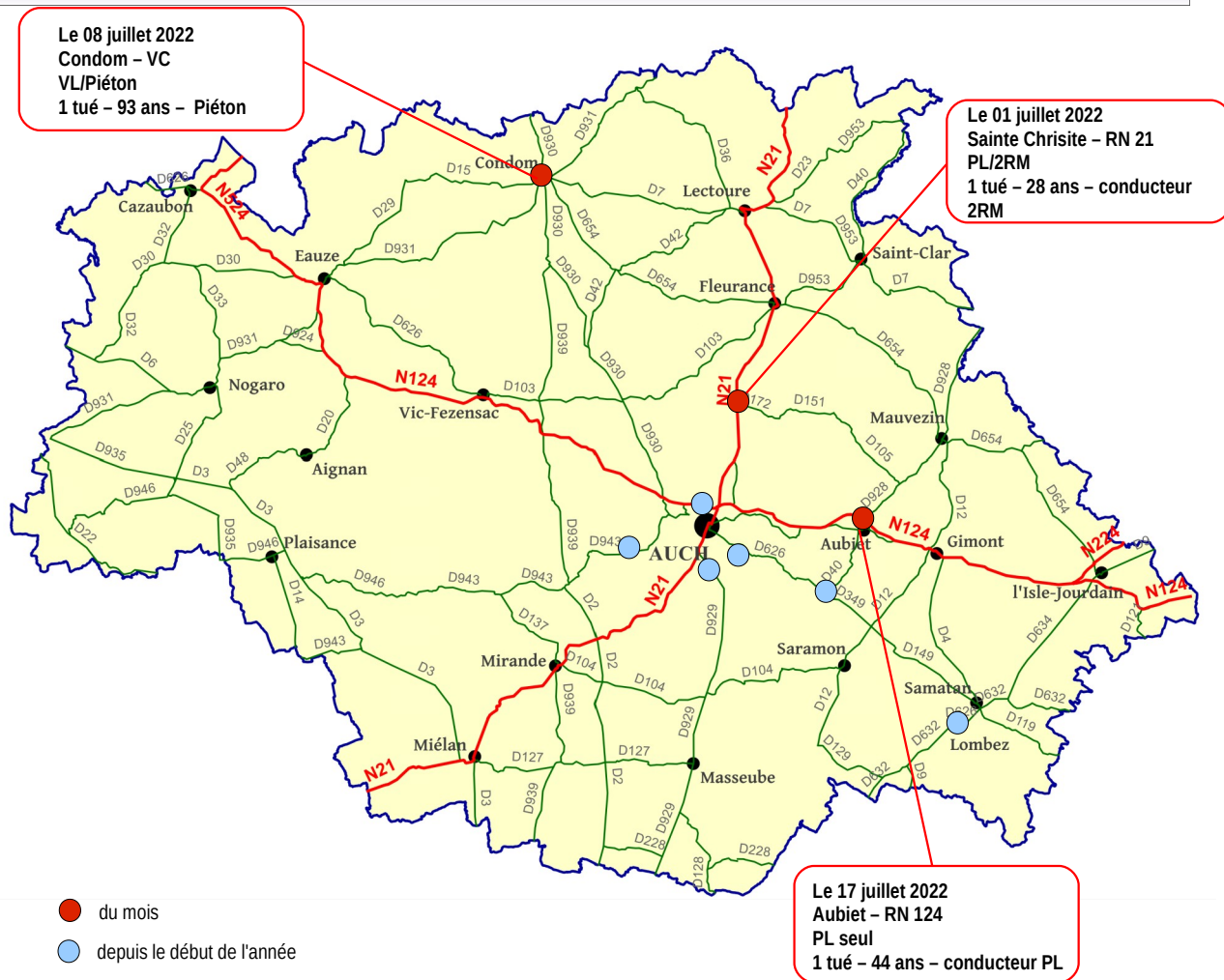
Observatoire  
Départemental  
Sécurité  
Routière

Coordonnées:

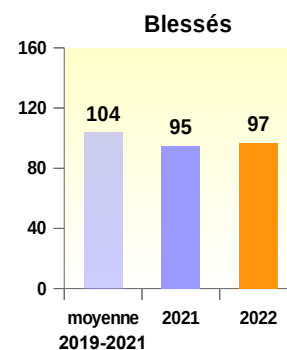
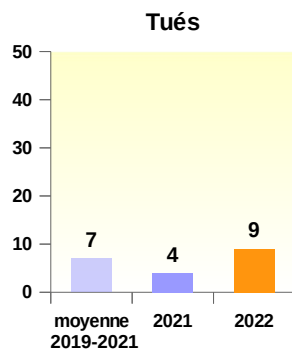
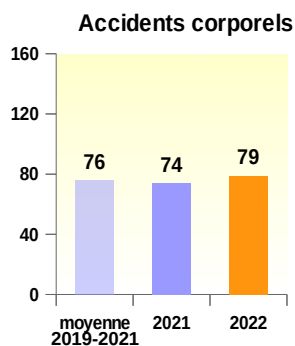
19, place du Foirail  
BP 342  
32 007 Auch Cedex  
Tél: 05 62 61 46 46  
Fax : 05 62 61 46 64

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

## Accidents mortels 2022



# Les chiffres depuis le début de l'année



## Les chiffres sur les 12 derniers mois

Bilan sur les 12 derniers mois	Accidents corporels	Tués	Blessés
Août 2021 – Juillet 2022	155	17	192
Août 2020 – Juillet 2021	115	8	148
Evolution	+ 35 %	+ 9 (*)	+ 30 %

(\*) variation exprimée en valeur absolue (un pourcentage sur des petits nombres n'étant pas représentatif)

## Quelques conseils et rappels de prévention

### En ces périodes de forte chaleur,

#### Avant de partir :

- . Pensez à prendre de l'eau en quantité suffisante pour pallier l'éventualité de bouchons importants.
- . Équipez votre véhicule de pare-soleil ou de films solaires pour la lunette arrière et les vitres latérales arrières (ils protègent du soleil, réduisent la luminosité et la température à l'intérieur de l'habitacle).
- . Vérifiez l'état de votre véhicule et les niveaux avant le départ car le véhicule peut lui aussi souffrir de ces fortes chaleurs qui favorisent la surchauffe du moteur.

#### Le départ

- . Autant que possible, décalez votre voyage en dehors des heures les plus chaudes (notamment entre 12h et 16h).
- . Consultez régulièrement les informations mises à jour par Météo France : <http://vigilance.meteofrance.com>
- . Évitez les heures de pointe.

Pour vous informer de l'état du trafic, consultez le site : <https://www.bison-fute.gouv.fr>

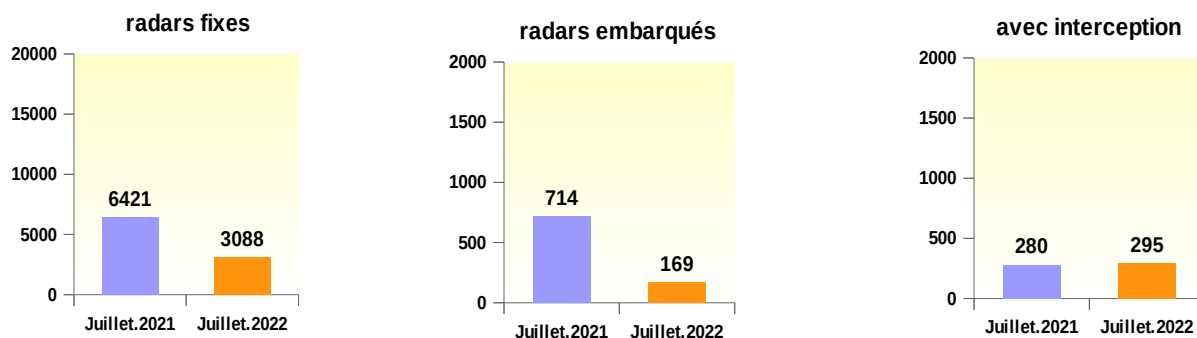
#### Sur le trajet

- Hydratez-vous régulièrement en buvant de l'eau, sans attendre d'avoir soif. Évitez sodas et autres boissons sucrées.
- Utilisez la climatisation de votre véhicule. S'il n'en est pas équipé, ouvrez les fenêtres pour ventiler l'habitacle. Rafraîchissez-vous régulièrement avec un brumisateur.

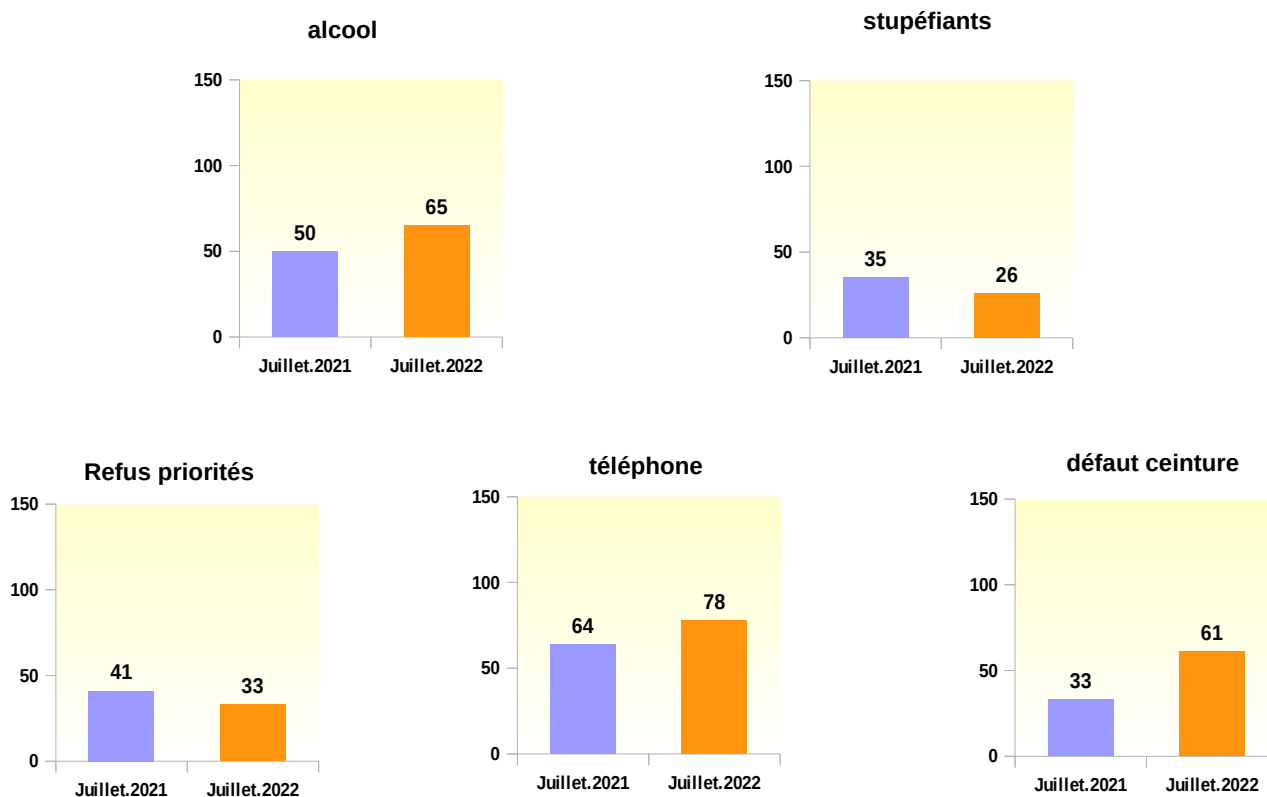
La chaleur fatigue : multipliez les pauses, en stationnant si possible à l'ombre afin d'éviter une hausse de la température dans le véhicule. Ne restez pas exposé au soleil pendant la pause, profitez-en pour vous dégourdir les jambes ou faire une sieste à l'ombre.

Soyez très attentif aux passagers les plus vulnérables (enfants, personnes âgées) et ne laissez personne dans le véhicule à l'arrêt pour éviter insolation et déshydratation.

## Contrôles vitesse (nombre d'infractions)



## Autres contrôles (nombre d'infractions)



## Réglementation – Sanctions

**Réglementation** : En France, il est interdit de conduire avec une alcoolémie supérieure à 0,5 g d'alcool par litre de sang (soit 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré). Pour les permis probatoires, le taux d'alcool limite autorisé est 0,2 g/l (soit 0,1 mg/l d'air expiré).

### Sanctions :

#### Taux compris entre 0,5 g/l (ou 0,2 g/l pour les permis probatoires) et 0,8 g/l :

Retrait de 6 points sur permis de conduire, amende forfaitaire de 135 euros, suspension du permis (jusqu'à 3 ans)

#### Taux égal ou supérieur à 0,8 g/l :

Retrait de 6 points sur le permis de conduire, amende pouvant aller jusqu'à 4 500 euros, suspension (jusqu'à 3 ans) voire annulation du permis, obligation de suivre un stage de sensibilisation à la sécurité routière, peine de prison (jusqu'à 2 ans)

#### Récidive avec un taux égal ou supérieur à 0,8 g/l ou état d'ivresse manifeste :

Retrait de 6 points sur le permis de conduire, amende pouvant aller jusqu'à 9 000 euros, confiscation du véhicule, annulation du permis (jusqu'à 3 ans), stage obligatoire de sensibilisation à la sécurité routière, peine de prison (jusqu'à 4 ans)